



AUCAMVILLE

Direction générale  
Finances

Aucamville, le 23 mars 2022

## **COMPTE ADMINISTRATIF 2021**

A la clôture de l'exercice budgétaire, l'ordonnateur rend compte des opérations qu'il a exécutées. Cette clôture se traduit par l'établissement du compte administratif. Celui-ci permet de rapprocher les prévisions ou autorisations inscrites au budget et les réalisations effectuées en dépenses (mandats) et en recettes (titres) et de présenter les résultats comptables de l'exercice. L'intérêt du compte administratif est de faire apparaître à travers les réalisations budgétaires, le résultat de la section de fonctionnement et le résultat de la section d'investissement ; la somme de ces deux résultats constituant le résultat global de clôture (fonds de roulement).

Au-delà de la présentation des résultats telle que la nomenclature M14 l'impose, le compte administratif permet de réaliser l'analyse financière et de déterminer les principaux agrégats qui permettent d'évaluer la situation financière de la commune et son évolution dans le temps.

L'épargne nette (montant dégagé sur les recettes de fonctionnement après avoir payé les dépenses de fonctionnement et la dette) augmente en 2021 de 78 K€ et s'élève à 1 740 K€. Ce niveau d'épargne nette très largement au-dessus des moyennes nationales permet d'autofinancer à hauteur de 61.72 % le programme d'investissement de l'année 2021.

La commune, dont l'endettement (1 708 K€ d'encours de dette en 2021) est également très inférieur aux moyennes de la strate, n'a pas eu recours à l'emprunt en 2021.

La situation financière de la commune est satisfaisante.

# I. LES RESULTATS

## 1. Présentation simplifiée par chapitre du compte administratif

### FONCTIONNEMENT

Dépenses	TOTAL VOTE 2021	CA 2021	Recettes	TOTAL VOTE 2021	CA 2021
011 Charges à caractère général	2 074 334	1 983 435	70 Produits des services	1 124 998	1 063 028
012 Charges de personnel	5 425 491	5 390 086	73 Impôts et taxes	6 358 593	6 604 081
			<i>dont fiscalité directe</i>	2 504 301	2 530 148
			<i>dont reversements Toulouse Métropole</i>	3 353 342	3 372 327
			<i>dont autres</i>	500 950	701 606
65 Autres charges de gestion	784 249	772 533	74 Dotations et participations	1 822 706	1 995 092
66 Charges financières	39 268	39 212	<i>dont DGF et DSR</i>	246 393	247 933
67 Charges exceptionnelles	28 215	28 208	<i>dont compensation perte ou exo impôts locaux</i>	233 891	234 278
014 Atténuations de produits	112 000	105 643	<i>dont CAF</i>	1 247 784	1 318 336
022 Dépenses imprévues	49 720		<i>dont autres</i>	92 638	188 199
			<i>dont FCTVA</i>	2 000	6 346
042 Opérations d'ordre entre sections	354 420	454 407	75 Autres produits de gestion courante	138 109	142 882
023 Virement à la section d'investissement	862 180		76 Produits financiers	-	-
			77 Produits exceptionnels	9 500	145 697
Total	9 729 876	8 773 523	013 Atténuation de charges	240 000	310 808
			042 Opérations d'ordre entre sections	35 970	33 994
			002 Excédent antérieur reporté		
			Total	9 729 876	10 295 582

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT = AUTOFINANCEMENT 1 522 058.77

### INVESTISSEMENT

Dépenses	TOTAL VOTE 2021	CA 2021	Recettes	TOTAL VOTE 2021	CA 2021
001 Résultat d'investissement reporté			021 Virement de la section de fonctionnement	862 180	
16 Remboursement dette	110 160	105 089	001 Résultat d'investissement reporté	962 019.01	962 019.01
EQUIPEMENT	6 080 954	2 819 657	10 Dotations et fonds divers	1 896 115	1 974 097
20 immob. Incorporables	263 942	133 023	<i>dotations et fonds divers (fctva)</i>	410 000	487 982
204 subventions équipement	471 522	-	1068 affectation des résultats	1 486 115.02	1 486 115.02
21 immob. Corporelles	1 601 976	1 486 574	13 Subventions investissement	713 131	455 040
23 immob. En cours travaux non affectés	3 743 515	1 200 059	16 Emprunts	734 219	-
020 Dépenses imprévues	50 000		16 Emprunts CNC	5 000	-
040 Opérations d'ordre entre sections	35 970	33 994	23 Immobilisations (238 avance marchés)		
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	314 962	294 682	024 Cessions	750 000	
			040 Opérations d'ordre entre sections	354 420	454 407
			041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	314 962	294 682
Total	6 592 046	3 253 421	Total	6 592 046	4 140 245

RESULTAT D INVESTISSEMENT 2021 -75 195.42

RESULTAT D INVESTISSEMENT CUMULE 2021 886 823.59

RESULTAT DES RESTES A REALISER -1 383 928.71

RESULTAT GLOBAL D INVESTISSEMENT 2021 -497 105.12

RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE après financement des RAR 1 024 953.65

Restes à réaliser (RAR)	-1 383 928.71
RAR Dépenses	1 606 257.77
RAR Recettes	222 329.06

FONDS DE ROULEMENT 2 408 882.36

## 2. Résultats

**La section de fonctionnement présente un excédent de 1 522 058,77 €.**

**La section d'investissement** génère une ressource de financement cumulée de 886 823,59 €. Toutefois, conformément à la norme comptable, le résultat de la section d'investissement doit être corrigé du solde des restes à réaliser en dépenses et recettes d'investissement. Le résultat de la section d'investissement corrigé de ce solde (-1 383 928,71 €) **devient un besoin de financement de 497 105,12 €.**

**Les deux résultats cumulés conduisent à un résultat global de clôture de + 1 024 953,65 € et viendront abonder le budget supplémentaire.**

## 3. Analyse des résultats

**\* la section de fonctionnement présente un excédent de 1 522 058,77 €.** Cet excédent est supérieur de 659 878,77 € par rapport aux prévisions (862 180€).

Il se justifie par :

- des recettes de fonctionnement supérieures aux prévisions de +565 706 €. Le taux de réalisation des recettes de fonctionnement courant (c'est-à-dire hors opérations d'ordre et produits exceptionnels) est de 105,45 %
- des dépenses de fonctionnement (hors virement à la section d'investissement et hors dépenses imprévues) inférieures aux prévisions de 44 453 €. Le taux de réalisation des charges de fonctionnement courant (chapitres 011, 012, 65, 66 et 014) est de 98,28 %.

**\* la section d'investissement présente un besoin de financement global de 497 105,12 € après financement des restes à réaliser.**

Au niveau des prévisions, il y avait un besoin de la section d'investissement de 862 180 €, soit 365 075 € de plus qu'au compte administratif. Ce résultat se justifie par :

- des dépenses d'investissement inférieures aux prévisions de 1 682 367 €. Le taux d'engagement des dépenses d'investissement (hors montant provisionné) s'élève à 72,78 %,
- des recettes d'investissement inférieures aux prévisions de 1 367 292 €. Le taux de réalisation des subventions d'investissement est de - 5,06 %.

## 4. Fonds de roulement

Le fonds de roulement au 31 décembre 2021 s'élève à 2 408 882,36 €, soit 39 251,67 € de plus qu'au 31 décembre 2020.

## 5. Synthèse de l'analyse financière

### CHAINE DES EPARGNES

	2018	2019	2020	2021
<b>produits fonctionnement courant</b>	<b>8 918</b>	<b>9 001</b>	<b>9 167</b>	<b>10 116</b>
<i>Evolution</i>	-26	83	166	949
<b>charges fonctionnement courant</b>	<b>7 197</b>	<b>7 355</b>	<b>7 400</b>	<b>8 250</b>
<i>Evolution</i>	53	158	45	850
<b>EXCEDENT BRUT COURANT</b>	<b>1 721</b>	<b>1 646</b>	<b>1 767</b>	<b>1 866</b>
<b>solde exceptionnel</b>	<b>-10</b>	<b>15</b>	<b>66</b>	<b>18</b>
<i>produits exceptionnels larges</i>	17	53	205	46
<i>charges exceptionnelles larges</i>	27	38	139	28
<b>EPARGNE DE GESTION</b>	<b>1 711</b>	<b>1 661</b>	<b>1 833</b>	<b>1 884</b>
<i>intérêts</i>	52	48	42	39
<b>EPARGNE BRUTE</b>	<b>1 659</b>	<b>1 613</b>	<b>1 791</b>	<b>1 845</b>
<i>capital</i>	193	174	129	105
<b>EPARGNE NETTE</b>	<b>1 466</b>	<b>1 439</b>	<b>1 662</b>	<b>1 740</b>

### FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT

<b>DEPENSES EQUIPEMENT</b>	<b>2 742</b>	<b>2 047</b>	<b>2 363</b>	<b>2 819</b>	<i>*Hors RAR</i>
<b>FINANCEMENT DES DEP EQUIPEMENT</b>	<b>2 704</b>	<b>2 432</b>	<b>2 353</b>	<b>2 783</b>	
<i>epargne nette</i>	1 466	1 439	1 662	1 740	
<i>Dotations, subventions, cessions et divers</i>	1 238	993	691	1 043	
<i>emprunt</i>	0	0	0	0	
<b>VARIATION FONDS ROULEMENT</b>	<b>-38</b>	<b>385</b>	<b>-10</b>	<b>-36</b>	
<b>RESULTAT DE CLOTURE</b>	<b>2 069</b>	<b>2 458</b>	<b>2 448</b>	<b>2 409</b>	

L'épargne nette progresse de 78 K€. Cette progression résulte des éléments suivants :

- l'épargne de gestion pour 51 K€, résultant de l'amélioration de l'excédent brut courant de 99 K€ atténué par le solde des opérations exceptionnelles pour -48 K€
- la baisse de l'annuité de dette de 27 K€.

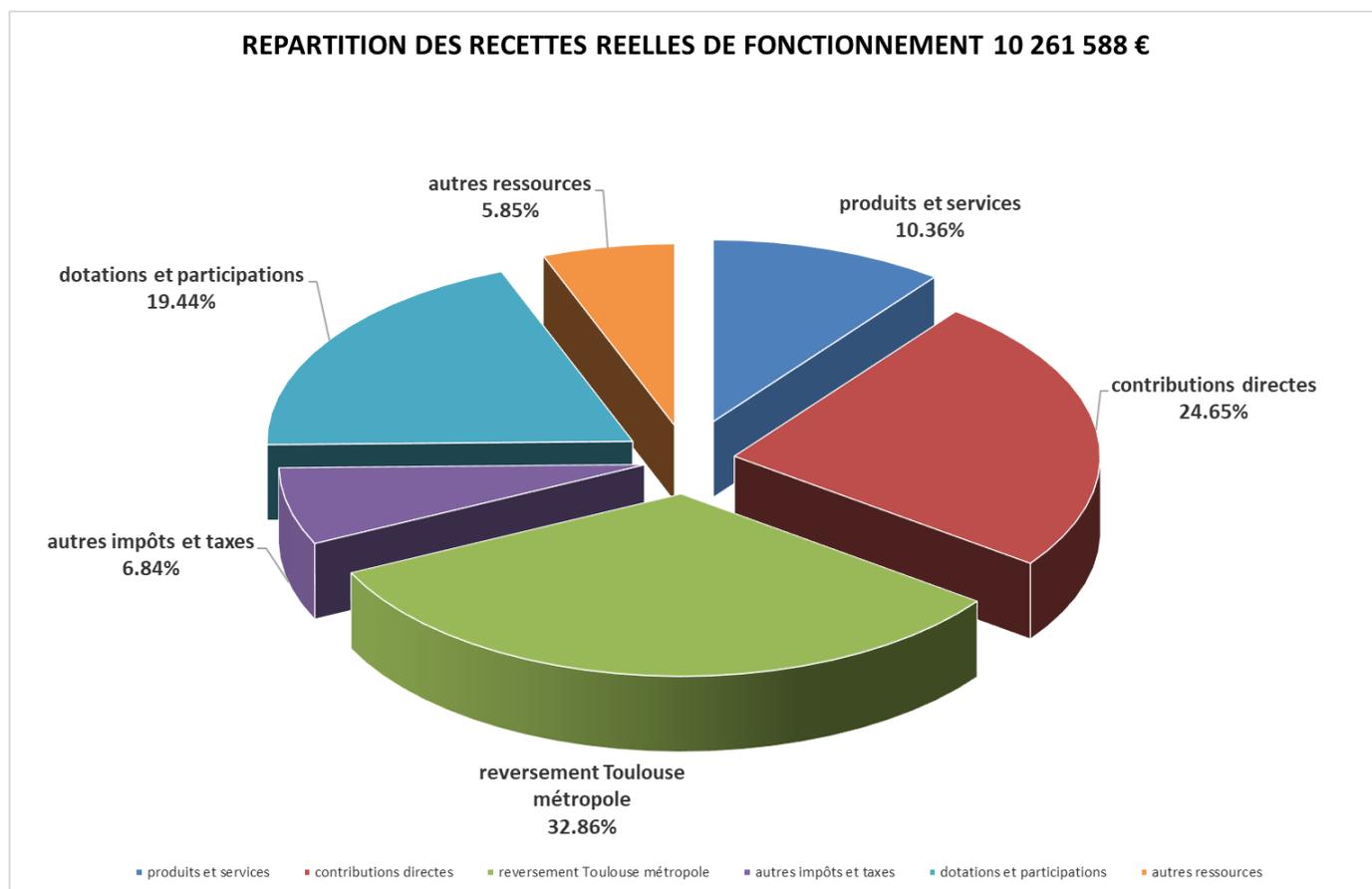
Cette épargne nette finance 61,72 % des dépenses réalisées.

## **II. FONCTIONNEMENT : ANALYSE DETAILLEE DES REALISATIONS**

### **1. Recettes de fonctionnement**

Les recettes de fonctionnement sont constituées :

- des recettes réelles : produits de fonctionnement courant (chapitres 70, 73, 74, 75, 013), recettes exceptionnelles (chapitre 77), atténuations de charges (chapitre 013),
- des recettes d'ordre (chapitre 042).



Entre 2020 et 2021, la part des contributions directes dans les recettes réelles de fonctionnement a diminué de 30,23 % à 24,65 % au profit des reversements de Toulouse métropole qui augmentent de 31,28 % à 32,86 %.

#### ***1.1 Produits de fonctionnement courant***

##### ***1.1.1 Analyse générale***

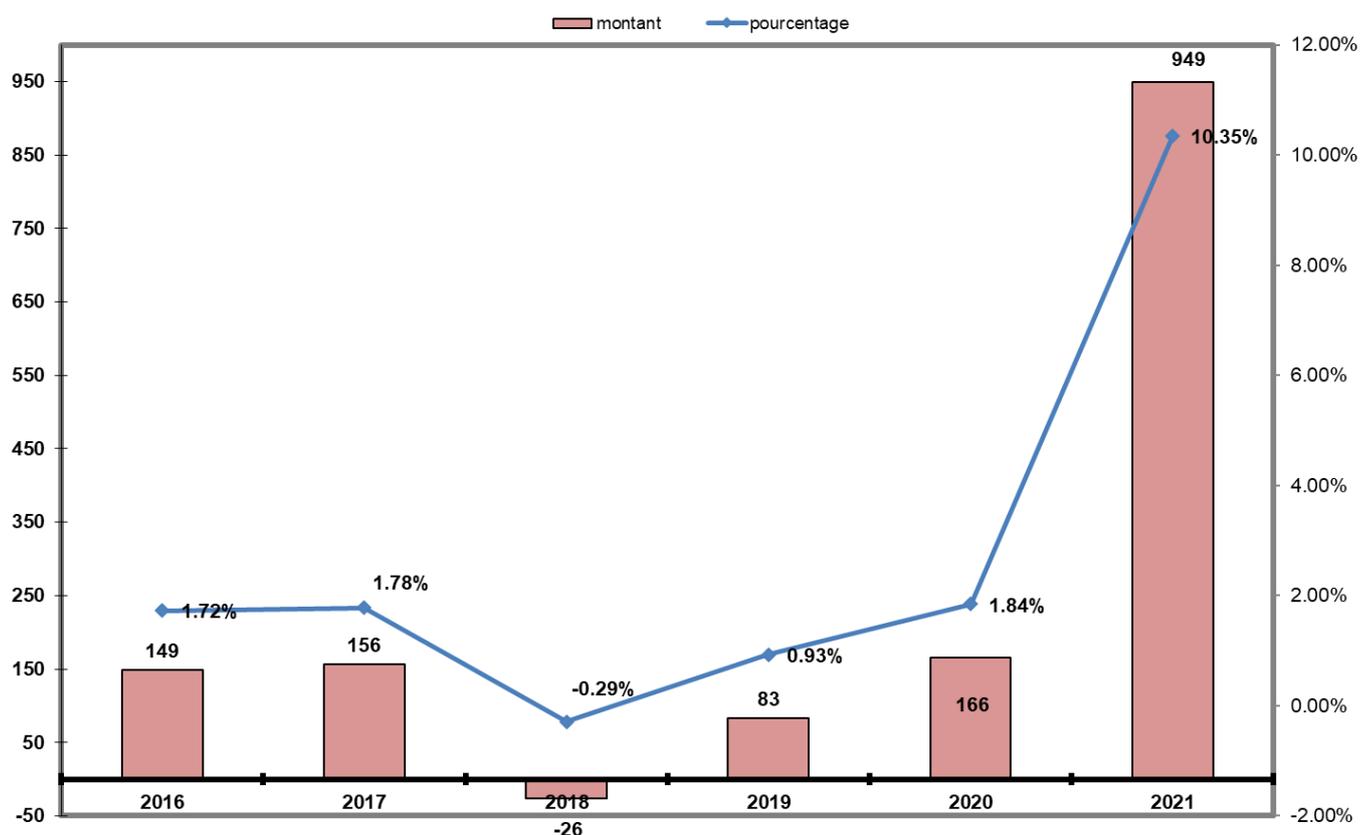
Les produits de fonctionnement courant progressent de 10,35 % entre 2020 et 2021.

Plusieurs raisons :

- les produits des services en augmentation de 296 K€ retrouvent leur niveau de 2019 (avant covid),
- l'attribution de compensation versée par Toulouse métropole augmente de 421 K€ suite à la réforme de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM),
- une dynamique encore plus forte des droits de mutation à titre onéreux (+137 K€),

-des remboursements sur rémunérations et charges du personnel en hausse de 188 K€.

### EVOLUTION DES PRODUITS COURANTS EN K€ et %



#### **1.1.2. Analyse par chapitre**

*- chapitre 70 produits et services : -62 K€ par rapport aux prévisions 2021*

Le chapitre 70 est en baisse malgré certains postes en hausse :

- . portage : + 10 K€,
- . concessions de cimetièrre : +6 K€,
- . remboursement de frais au CCAS pour mise à disposition d'un agent : + 4 K€.

A contrario, certains postes sont en baisse voire forte baisse du fait de la crise sanitaire. En effet, les jours de fermeture des crèches et des écoles liés au confinement du 1<sup>er</sup> trimestre 2021, la fermeture des classes suite à des cas de covid, la modification des habitudes des familles, la réservation de l'ALSH aux enfants des personnels prioritaires pendant les vacances de printemps, l'annulation des festivités, spectacles et animations ont impacté les recettes suivantes :

- . recettes cantine / ALAE : - 37 K€,
- . recettes ALSH : - 17 K€ suite à l'annulation des séjours et sorties aux vacances d'été, automne et hiver,
- . recettes crèches : - 27 K€,
- . recettes culture : - 1 K€.

## - chapitre 73 impôts et taxes : +245 K€ par rapport aux prévisions 2021

Principaux postes significatifs concernés :

- . Fiscalité : + 26 K€ du fait de la prise en compte des bases définitives 2021,
- . Taxe Locale sur la Publicité Extérieure : + 11 K€,
- . Droits de mutation à titre onéreux : + 193 K€,
- . Dotation de Solidarité Communautaire : + 19 K€,
- . Droits de place : - 4 K€.

### • Fiscalité directe :

En 2021, la fiscalité directe locale a subi de nombreuses modifications :

-la suppression de la taxe d'habitation avec le transfert du foncier bâti perçu par le département à la commune avec la mise en place d'une contribution au titre du coefficient correcteur,

-la modification du financement de la compétence ordures ménagères de Toulouse métropole avec, toute chose égale par ailleurs, l'harmonisation du taux de TEOM, la baisse du taux de foncier bâti de la commune et la hausse du taux de foncier bâti de la métropole. Le manque à gagner sur le produit fiscal de la commune étant compensé par l'augmentation de l'attribution de compensation,

-la réduction de moitié des bases de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les établissements industriels dans le cadre de la baisse des impôts dits « de production »,

-la nouvelle exonération des constructions nouvelles, reconstructions et additions de construction à usage d'habitation au titre de la taxe foncière sur les propriétés bâties pendant deux ans.

Les deux derniers points étant des facteurs de la baisse des bases définitives 2021 par rapport à celles de 2020 de 3.46 % malgré un coefficient d'actualisation forfaitaire des bases voté en loi de finances de 0,20%.

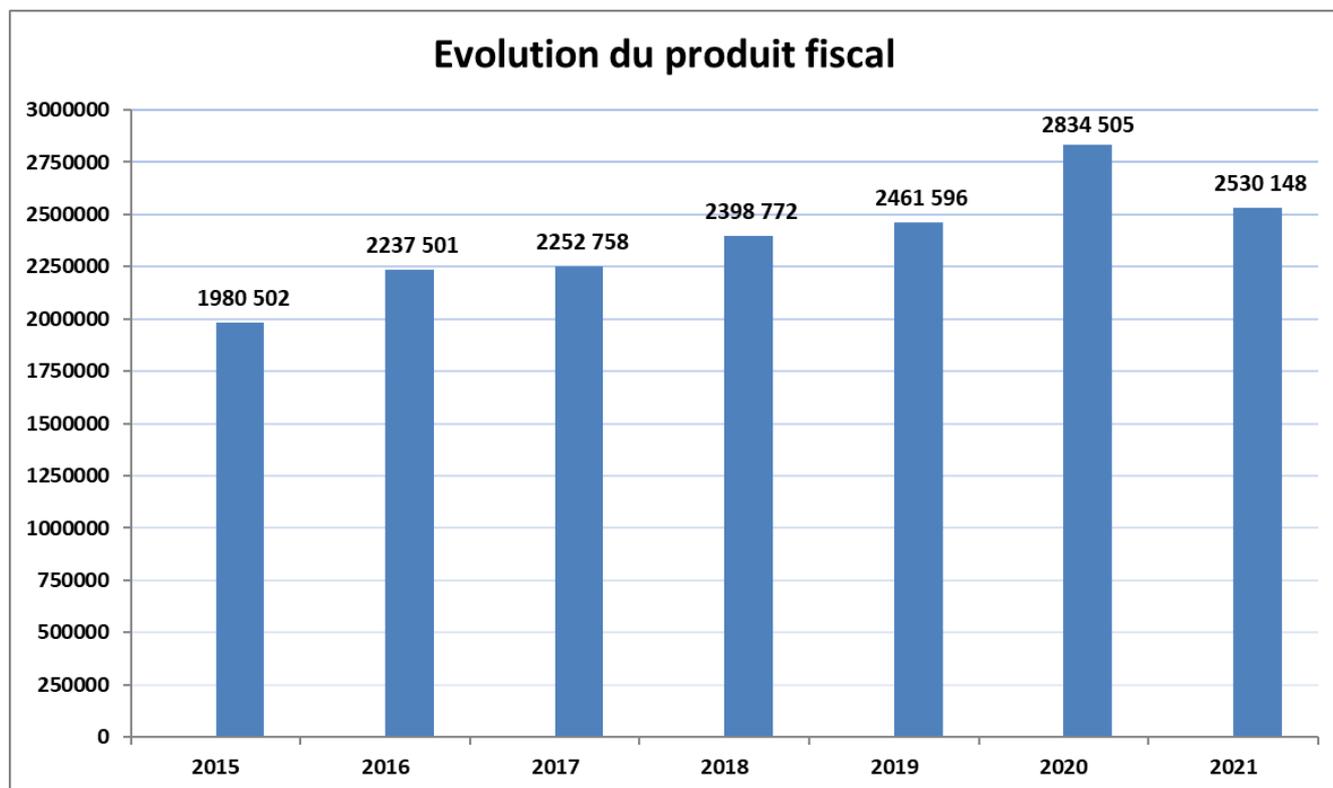
Tout cela rend le produit fiscal 2021 difficilement comparable à celui de 2020.

Le produit fiscal progresse de 26 K€ entre les prévisions totales 2021 et les réalisations 2021.

Le produit fiscal avait été voté au budget primitif sur la base d'une hausse de taux de taxe foncière de 5% (43.05%) à un niveau plus élevé (3 149 K€) que les prévisions totales (2 504 K€), celui-ci ayant été réajusté en cours d'année au budget supplémentaire (-645 K€) au vu de la réforme de la TEOM. Le taux de TFPB a été voté à hauteur de 38.91 %.

Cette variation de 26 K€ de produit fiscal correspond donc à la prise en compte des bases définitives 2021. Néanmoins, l'évolution des bases a été plus importante car cette variation tient compte d'une erreur de calcul de contribution au titre du coefficient correcteur par les services fiscaux de 13 K€. Sans ce correctif, nous pouvons en déduire que l'évolution des bases aurait représenté 39 K€.

Au niveau du taux de taxe foncière sur les propriétés bâties, la commune avait voté au budget primitif un produit fiscal sur la base d'un taux de 43,05 % (+5% par rapport au taux 2020). Or, suite à la réforme de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères de Toulouse métropole, la commune avait dû baisser son taux à hauteur de 38.91%, la perte fiscale étant compensée par une hausse de l'attribution de compensation.



- **Reversements de Toulouse métropole :**

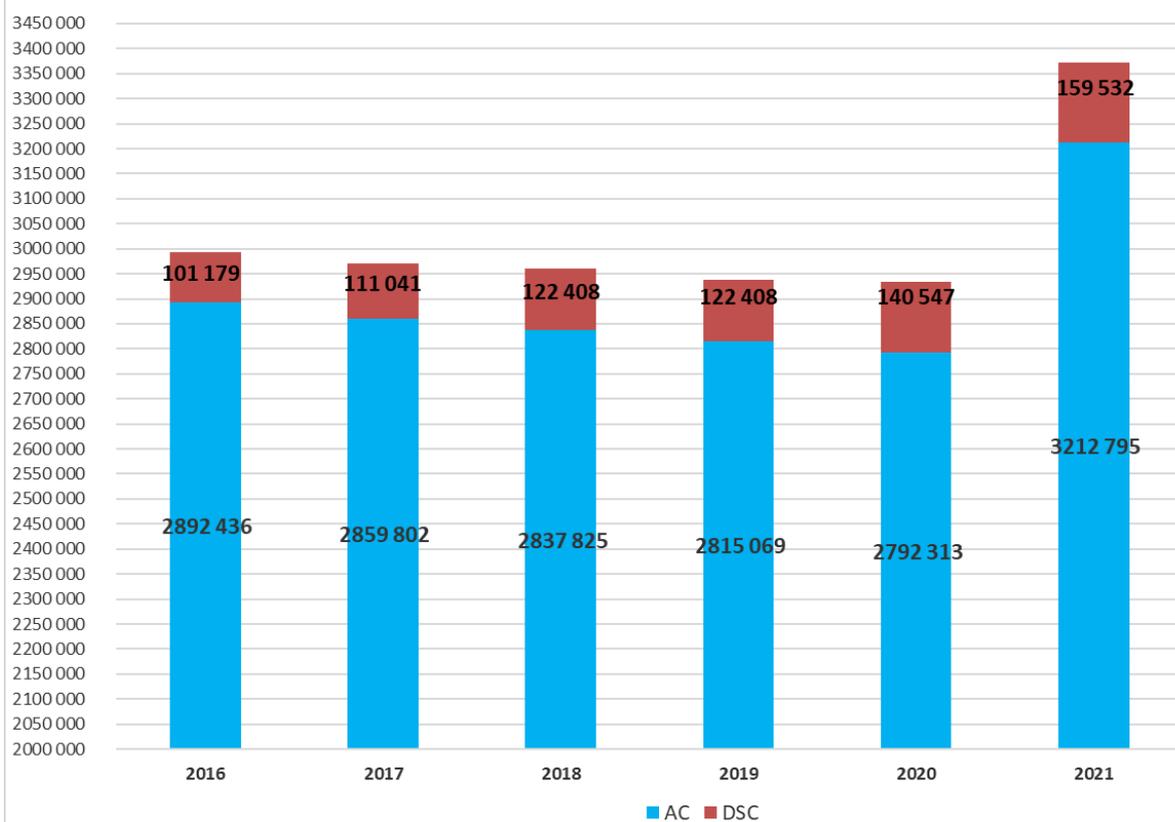
- Attribution de compensation (AC) : 3 213 K€
- Dotation de solidarité communautaire (DSC) : 160 K€

L'attribution de compensation a été impactée en 2021 par la réforme de la TEOM. En effet, la perte de produit fiscal pour la commune suite à la baisse de son taux de taxe foncière sur les propriétés bâties a été compensée par l'augmentation à due proportion de l'attribution de compensation reversée, soit 443 K€.

Entre 2020 et 2021, l'Attribution de Compensation (AC) aurait dû diminuer de 23 K€ suite à la révision de la CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées). Or, avec le transfert d'AC suite à la révision de la TEOM, le montant de l'AC augmente entre 2020 et 2021 de 420 K€.

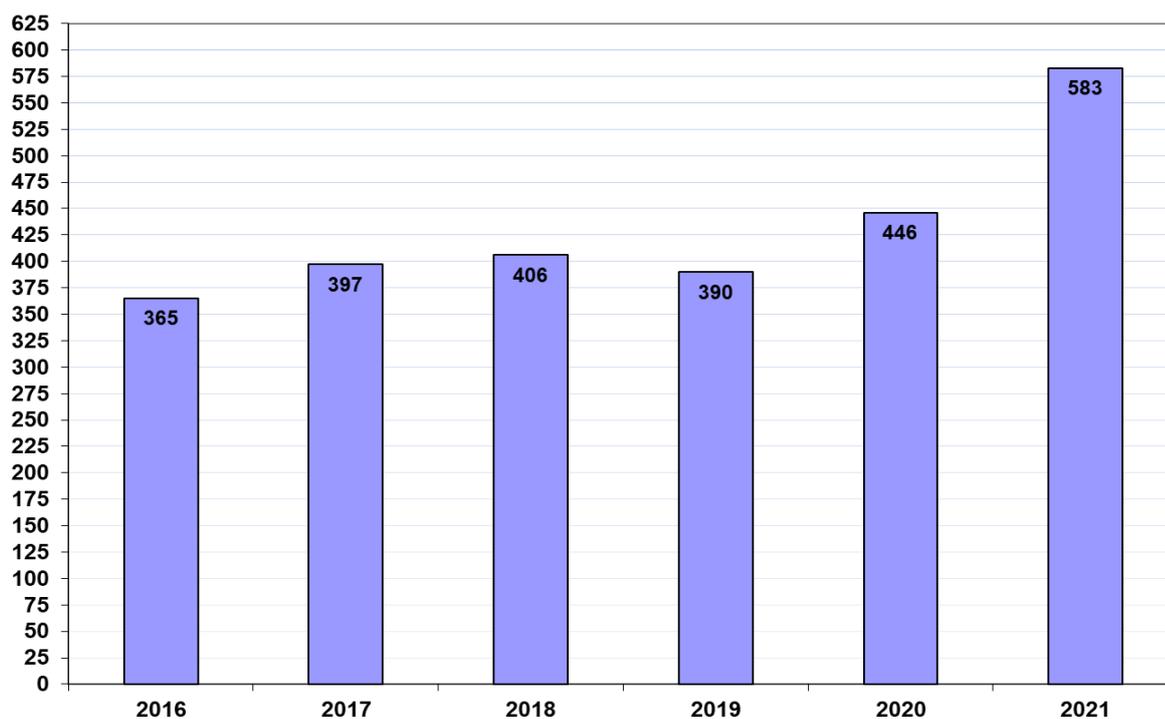
La Dotation de Solidarité Communautaire a augmenté quant à elle de 19 K€ par rapport aux prévisions budgétaires totales et suit la même progression entre 2020 et 2021. En effet, une délibération de Toulouse métropole prévoit le retour à une progression classique de l'enveloppe globale de 1,5 M€ suite à deux années de stabilisation.

### Evolution des reversements de Toulouse métropole



- **Droits de mutation :**

### EVOLUTION DROITS MUTATION EN K EUROS



Le montant des droits de mutation est en hausse de 193 K€ par rapport aux prévisions (583 K€ encaissés contre 486 K€ au budget) pour atteindre en 2021 des records absolus.

- chapitre 74 dotations, participations et subventions : +172 K€ par rapport aux prévisions 2021.

Principaux postes significatifs concernés :

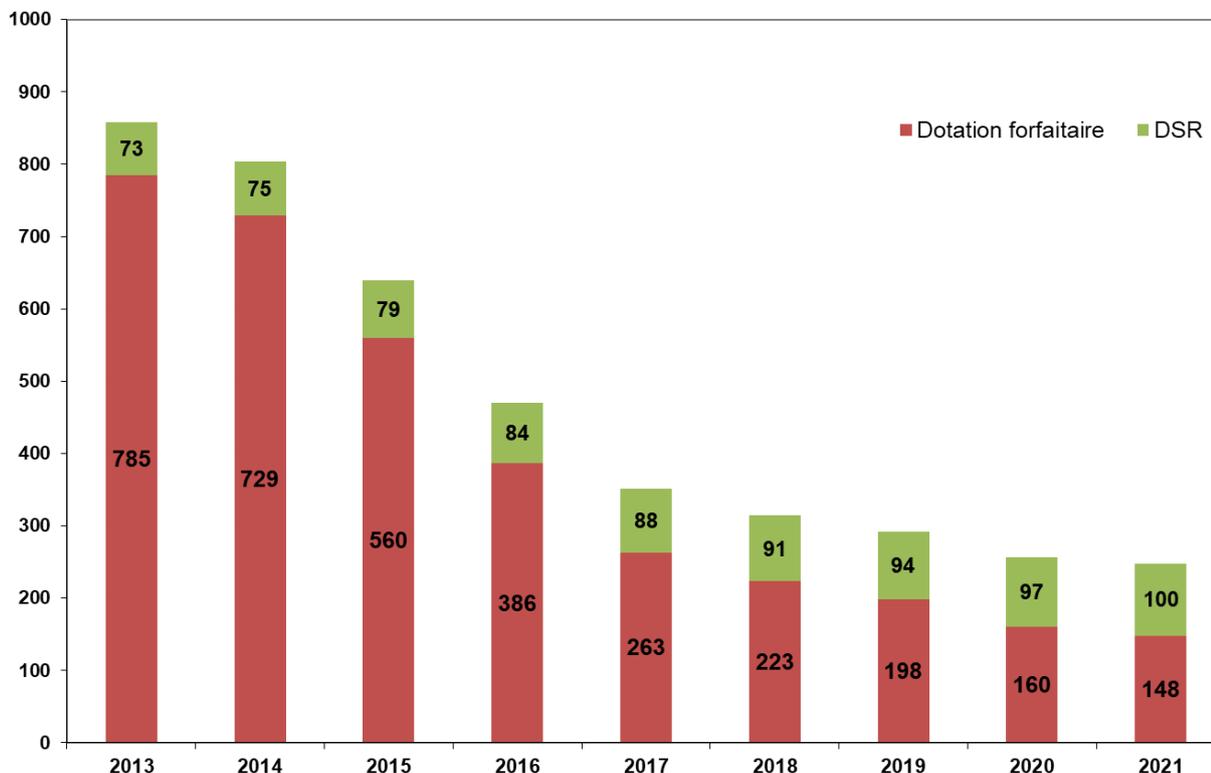
- Emplois aidés : + 30 K€
- CAF : + 71 K€
- Dotation générale de décentralisation : + 69 K€
- Participation autres collectivités : +9 K€
- Participation de Fonbeuzard pour le RAM : -7 K€.

### • Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

Malgré une enveloppe globale de DGF au niveau national stable, la commune au regard de son niveau de potentiel financier est écartée pour financer l'évolution de la DGF liée à l'augmentation de la population des communes.

La part forfaitaire de la DGF s'élève à 148 K€ en 2021 et est en baisse régulière depuis 2013, à l'inverse de la part de dotation de solidarité rurale qui progresse légèrement chaque année.

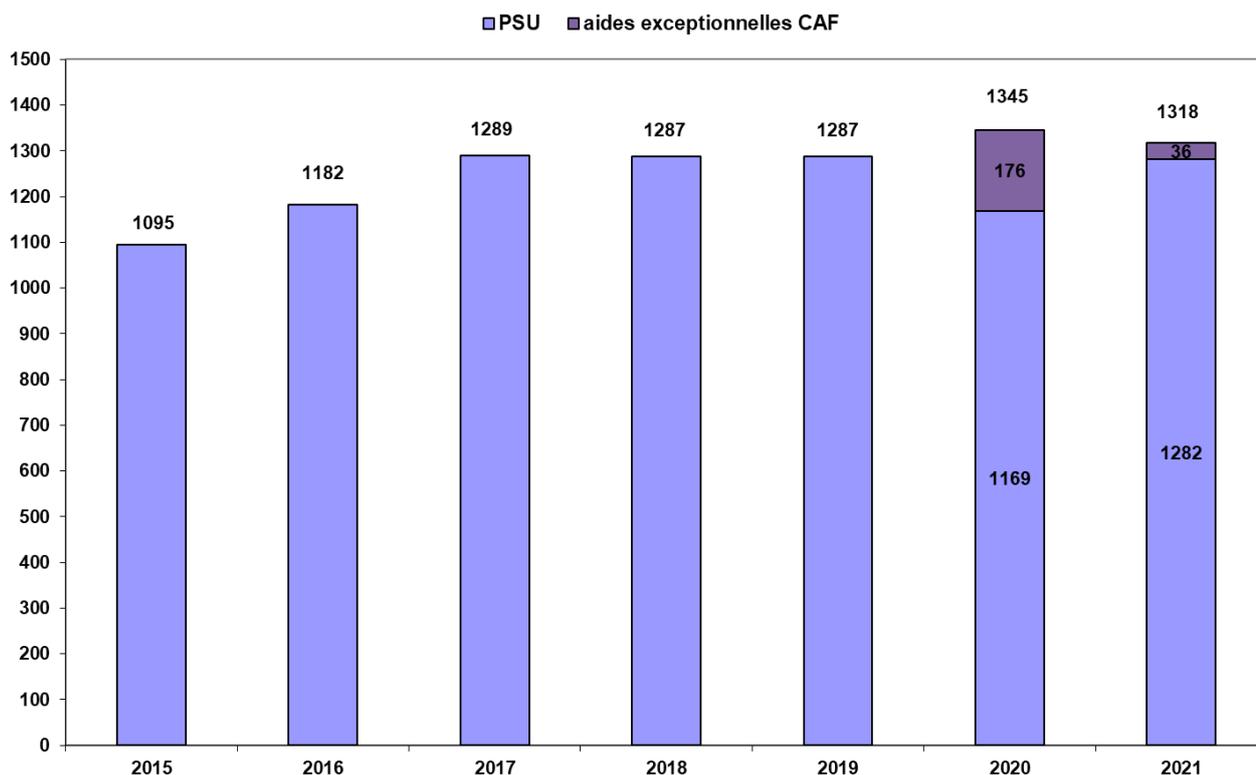
EVOLUTION DGF ENTRE 2013 ET 2021 (en k€)



- **Participation de la Caisse d'Allocations Familiales et autres organismes**

Les participations globales de la CAF (PSU + aides exceptionnelles) augmentent par rapport aux prévisions budgétaires 2021 de 71 K€. Elles sont toutefois inférieures à celles perçues en 2020 car 2020 avait été marquée par le versement d'aides exceptionnelles importantes venant compenser les pertes des prestations famille liées à la situation sanitaire.

**EVOLUTION PARTICIPATIONS CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES (en k€)**



- **Participation pour les emplois aidés (+30 K€)**

La commune perçoit une participation de la part de l'Etat en fonction du nombre de recrutements effectués par le biais de contrats aidés. La commune a signé plus de contrats que prévus au budget. De plus, 2021 a été marquée par le versement d'une participation par le département pour les agents recrutés bénéficiant auparavant du RSA.

- **Les autres dotations et participations (+78 K€)**

La commune a bénéficié d'une subvention de 69 K€ au titre de la Dotation générale décentralisation de la part de la DRAC dans le cadre de l'extension des horaires d'ouverture de la médiathèque.

Enfin, la commune a reçu une participation de la part de la région et de Toulouse métropole pour l'organisation des forums de l'emploi 2020 et 2021 de 9 K€, à mettre toutefois en relation avec le reversement d'une grande partie de la participation aux communes participantes.

*- chapitre 75 autres produits de gestion courante : + 5 K€ par rapport aux prévisions 2021*

## **1.2 Autres recettes réelles de fonctionnement**

*- chapitre 77 produits exceptionnels hors cessions : + 136 K€ par rapport aux prévisions 2021*

Ce chapitre comporte des recettes relatives à des rétrocessions de chèques déjeuners, à des remboursements de sinistres par l'assurance, à des cessions ... En 2021, deux cessions ont eu lieu : la cession du terrain rue du clair matin pour 100 000 € et la cession d'une remorque pour 200 €.

Ce chapitre tient compte en 2021 d'une recette encaissée suite à la signature d'un protocole d'accord avec une entreprise pour les désordres apparus sur les parois périphériques du gymnase (14 K€).

Ces recettes comportent également la régularisation de la rémunération de l'exploitant du cinéma suite à un trop versé en 2020 (11 K€).

*- chapitre 013 atténuations de charges : +71 K€ par rapport aux prévisions 2021*

Ce chapitre concerne les remboursements sur rémunération de personnel et sur charges de sécurité sociale et prévoyance en lien avec les congés pour longue maladie. Ce chapitre est difficilement prévisible. Les crédits budgétaires avaient été réajustés en décision modificative pour 170 K€ au vu de l'évolution du nombre d'agents concernés, l'exercice comptable se termine néanmoins avec des recettes supplémentaires de 71 K€.

## **1.3 Recettes d'ordre**

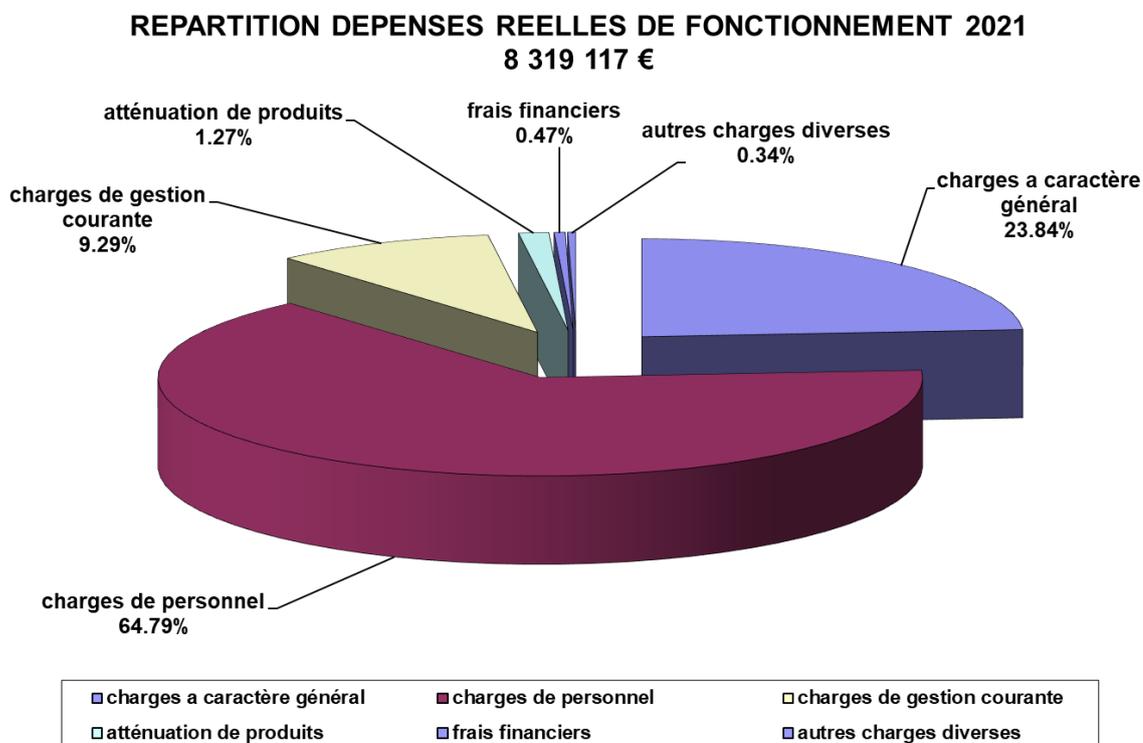
*- chapitre 042 opérations d'ordre entre sections : - 2 K€ par rapport aux prévisions 2021*

Les opérations d'ordre en recettes et dépenses sont des écritures dites techniques liées aux amortissements ou à la sortie des biens de l'actif et à la constatation des plus ou moins-values de cessions.

## 2. Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont constituées :

- des dépenses réelles : charges de fonctionnement courant (chapitres 011, 012, 65, 014), charges financières (66), charges exceptionnelles (chapitre 67),
- des recettes d'ordre (chapitre 042).



### **2.1 Charges de fonctionnement courant**

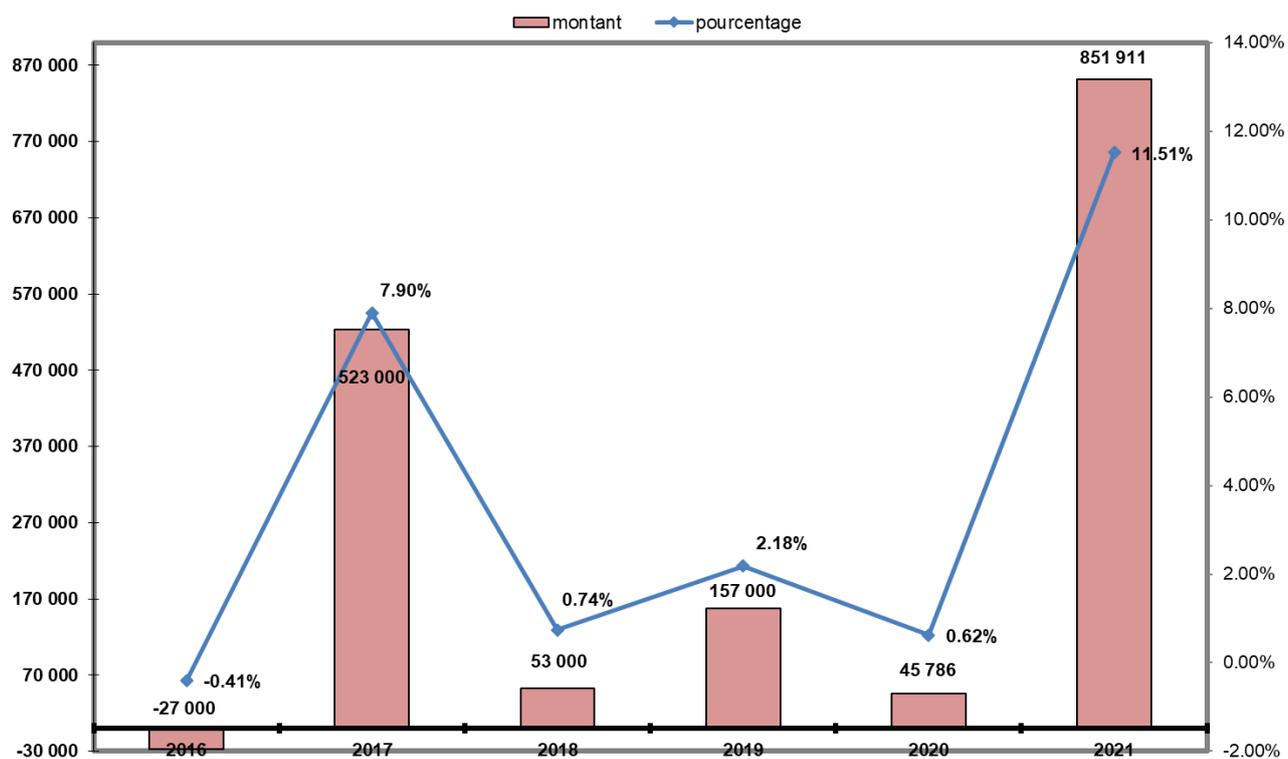
#### **2.1.1 Analyse générale**

Les dépenses courantes progressent de 11,51 % entre 2020 et 2021.

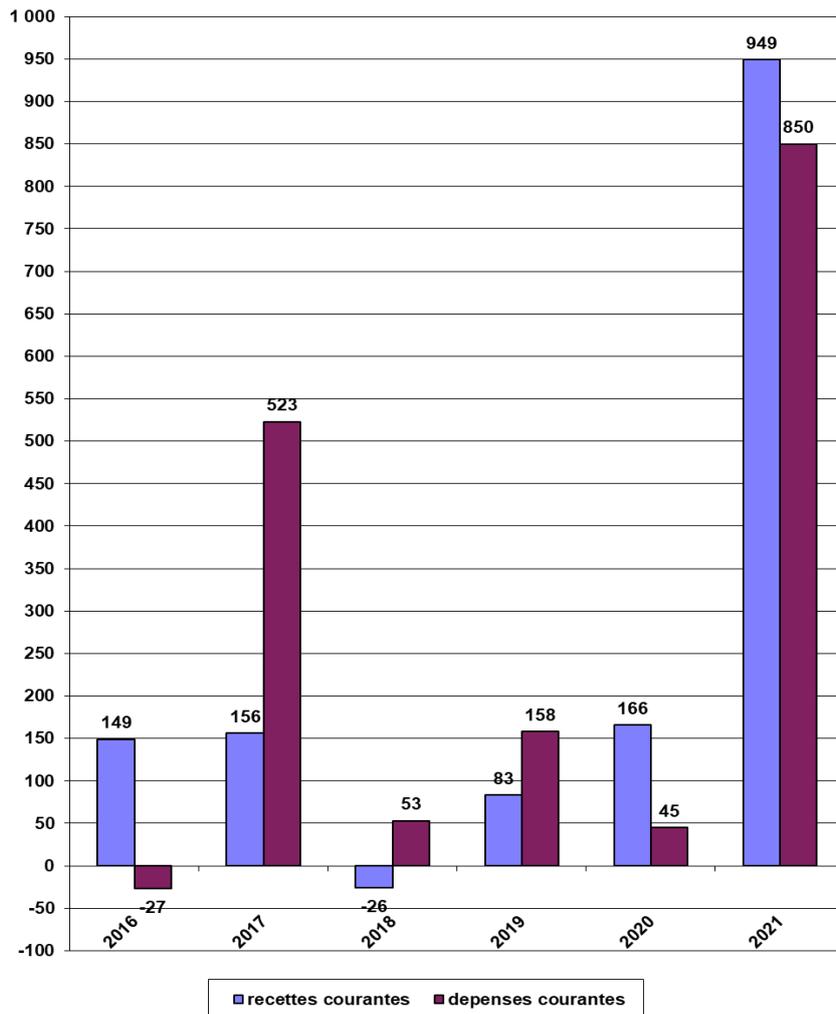
Plusieurs raisons :

- des charges à caractère général (+206 K€) qui retrouvent un niveau de 2019 avant covid avec une hausse de 100 K€,
- des charges de personnel intégrant la création de postes, des renforts et des remplacements, l'augmentation des assurances statutaires... (+506 K€),
- des participations pour travaux d'éclairage public réalisés par le SDEHG désormais imputées en fonctionnement (+80 K€),
- l'augmentation de la subvention ville au CCAS suite à la mise à disposition d'un agent (+43 K€).

## EVOLUTION DES CHARGES COURANTES EN K€ et %



## EVOLUTION RECETTES COURANTES/CHARGES COURANTES 2021



Ce graphique permet de montrer que les dépenses et recettes courantes évoluent de manière quasi identique en 2021, soit +850 K€ pour les dépenses courantes et +949 K€ pour les recettes courantes.

Il s'ensuit donc une augmentation de l'excédent brut courant de 99 K€.

### **2.1.2 Analyse par chapitre**

- chapitre 011 charges à caractère général : - 91 K€ par rapport aux prévisions 2020

*Précision méthodologique* : l'organisation financière de la commune repose pour les dépenses du chapitre 011 sur une organisation « décentralisée » par service opérationnel ou fonctionnel. Le montant figurant pour chaque service ne représente en aucun cas le coût global du service mais uniquement les dépenses gérées directement par chaque service. C'est ensuite une comptabilité analytique qui permet de ventiler dans chaque service les coûts induits tels que les fluides, la téléphonie, l'informatique ... ainsi que les autres prestations internes entre services (maintenance des bâtiments ...).

	Total voté 2021	CA 2021	ECART CA/Total voté
<b>PETITE ENFANCE</b>	<b>126 880</b>	<b>107 344</b>	<b>-19 536</b>
Relais d'assistantes maternelles	4 230	2 829	-1 401
Crèche bambins	4 940	2 668	-2 272
Crèche lutins	8 940	5 834	-3 106
Halte garderie	3 050	1 979	-1 071
Services communs Crèches	300	148	-152
Places en crèche : Marché avec Babilou	99 000	90 922	-8 078
Achat de tenues de travail	6 420	2 963	-3 457
<b>EDUCATION-ENFANCE-JEUNESSE</b>	<b>131 780</b>	<b>107 395</b>	<b>-24 385</b>
<b>crédits scolaires année n</b>	<b>50 930</b>	<b>47 740</b>	<b>-3 190</b>
<i>matisse crédits scolaires</i>	10 450	11 118	668
<i>poussin crédits scolaires</i>	9 240	8 377	-863
<i>ferry crédits scolaires</i>	18 590	17 132	-1 458
<i>hugo crédits scolaires</i>	12 650	11 113	-1 537
<b>autres dépenses scolaires</b>	<b>6 650</b>	<b>2 281</b>	<b>-4 369</b>
<i>matisse</i>	850	191	-659
<i>poussin</i>	750	393	-357
<i>ferry</i>	2 700	1 756	-944
<i>victor hugo</i>	2 350	-58	-2 408
<b>ALAE</b>	<b>11 250</b>	<b>9 178</b>	<b>-2 072</b>
<b>CLAS / Parentalité</b>	<b>3 650</b>	<b>1 780</b>	<b>-1 870</b>
<b>ALSH</b>	<b>56 100</b>	<b>44 770</b>	<b>-11 330</b>
<b>Conseil Municipal des Jeunes</b>	<b>3 200</b>	<b>1 143</b>	<b>-2 057</b>
<b>Services communs</b>		<b>503</b>	<b>503</b>
<b>CUISINES CENTRALES ET SATELLITES RESTAURATION</b>	<b>408 571</b>	<b>423 884</b>	<b>15 313</b>
<b>Production</b>	<b>354 726</b>	<b>359 483</b>	<b>4 757</b>
<i>denrées cuisines centrales repas scolaires-crèches-portage-ALSH et assimilés</i>	318 000	326 726	8 726
<i>autres charges à caractère général</i>	36 726	32 757	-3 969
<b>livraison</b>	<b>21 500</b>	<b>25 699</b>	<b>4 199</b>
<b>distribution satellites</b>	<b>7 725</b>	<b>13 878</b>	<b>6 153</b>
<b>services communs</b>	<b>23 320</b>	<b>24 823</b>	<b>1 503</b>
<b>Programme National Nutrition Santé</b>	<b>1 300</b>	<b>0</b>	<b>-1 300</b>

<b>CULTURE-SPORT-VIE ASSOCIATIVE</b>	<b>68 520</b>	<b>54 100</b>	<b>-14 420</b>
culture	32 690	17 124	-15 566
bibliotheque	15 700	17 084	1 384
cinéma	12 230	8 453	-3 777
sports -vie associative	7 900	11 439	3 539
<b>TECHNIQUE- URBANISME- ENVIRONNEMENT</b>	<b>757 936</b>	<b>742 258</b>	<b>-15 678</b>
batiments	125 756	114 585	-11 171
espaces verts	102 460	98 228	-4 232
équipements sportifs	25 320	23 931	-1 389
voirie	38 300	25 901	-12 399
urbanisme	49 700	35 633	-14 067
environnement	3 200	1 004	-2 196
eau-energie-fluides	413 200	442 976	29 776
<b>HYGIENE</b>	<b>92 000</b>	<b>103 209</b>	<b>11 209</b>
entretien menager	62 000	76 063	14 063
produits et équipements sanitaires covid	25 000	24 177	-823
prevention	5 000	2 968	-2 032
<b>POLICE</b>	<b>91 705</b>	<b>87 188</b>	<b>-4 517</b>
<b>COMMUNICATION</b>	<b>49 342</b>	<b>40 608</b>	<b>-8 734</b>
<b>MARCHE DE PLEIN VENT</b>	<b>2 000</b>	<b>1 113</b>	<b>-887</b>
<b>SERVICES ADMINISTRATIFS ET MOYENS GENERAUX</b>	<b>345 600</b>	<b>316 336</b>	<b>-29 264</b>
Affaires générales ( état civil-courrier-fournitures bureau-fêtes cérémonies...)	47 600	63 582	15 982
Informatique-téléphonie-internet	120 000	124 262	4 262
Finances-marchés publics-direction générale (assurances, annonces légales marchés,	115 000	85 948	-29 052
Assurances Dommages ouvrages	5 000	7 145	2 145
Ressources humaines	57 000	35 400	-21 600
Jumelage	1 000		-1 000
<b>TOTAL</b>	<b>2 074 334</b>	<b>1 983 435</b>	<b>-90 899</b>

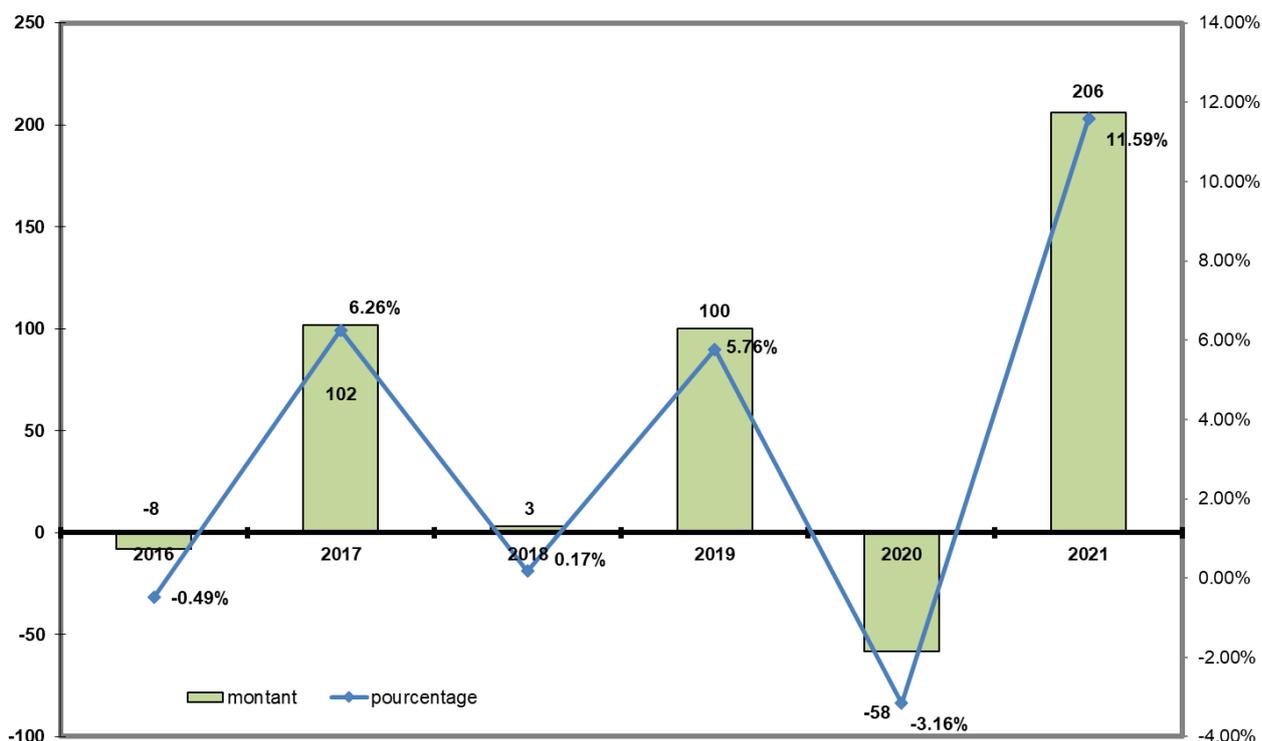
Malgré l'évolution haussière du cout des fluides, l'augmentation du cout de la restauration en lien avec la hausse du nombre de repas scolaires (création d'une classe à l'école Jules Ferry, hausse des effectifs à la rentrée scolaire 2021-2022) et portage repas ainsi que la hausse du cout denrée (1.77€ actualisé à 1.95€), l'extension du périmètre et la pérennisation de l'externalisation de la prestation ménage dans les bâtiments communaux, l'augmentation du cout des produits

d'entretien avec le passage aux produits eco label..., les charges à caractère général diminuent de 91 K€ par rapport aux prévisions.

En effet, de nombreuses prestations d'intervenants extérieurs en crèches et écoles ont été annulées, des animations, des spectacles et festivités ont été reportées, des sorties n'ont pas été organisées par le centre de loisirs et les écoles toujours en lien avec la situation sanitaire.

Toutefois, on constate que les charges à caractère général augmentent de 11,59% entre 2020 et 2021 après une année marquée par la crise sanitaire et de confinement impactant l'activité des services.

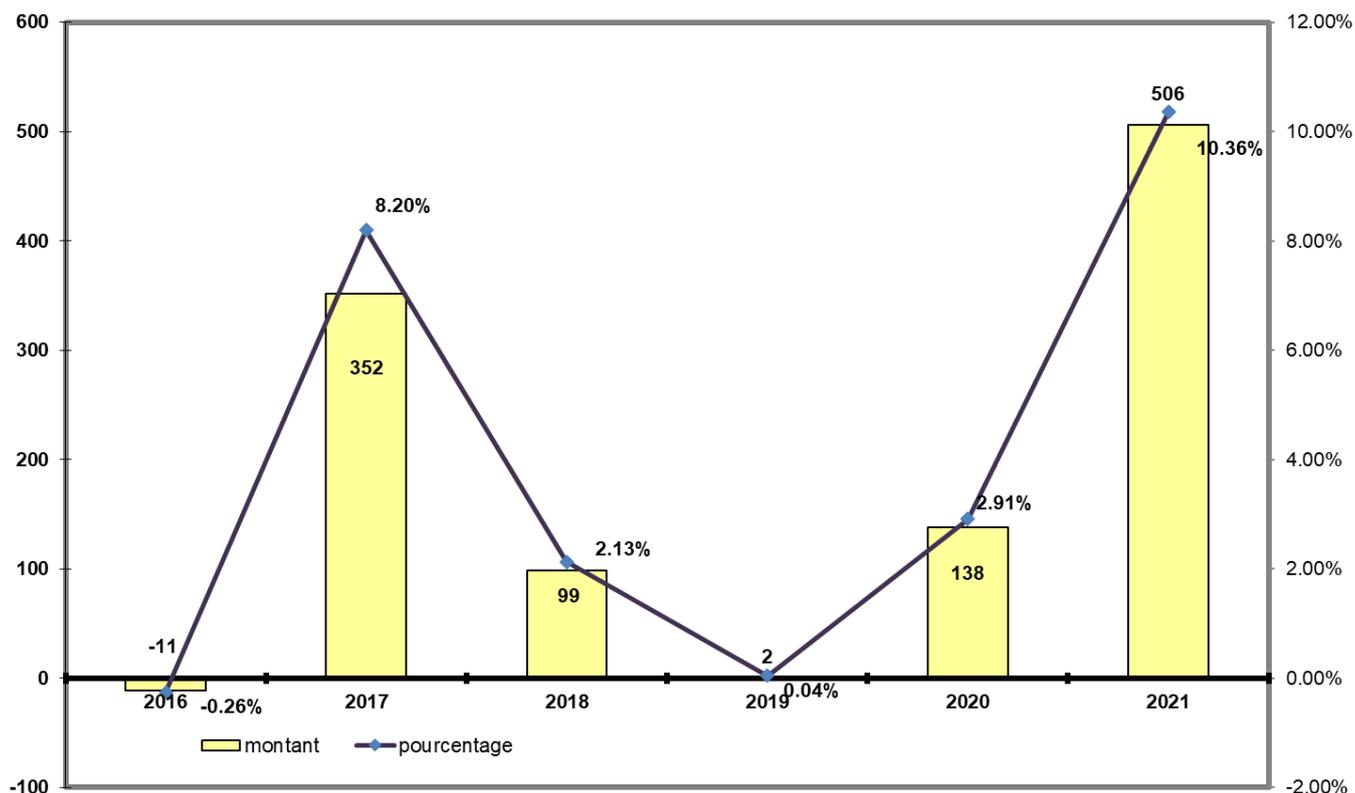
#### EVOLUTION DES CHARGES A CARACTERE GENERAL EN K€ et %



- chapitre 012 charges de personnel : -35 K€ par rapport aux prévisions 2021

Les prévisions ont été réajustées en décision modificative pour 170 K€.

## EVOLUTION DES DEPENSES DE PERSONNEL EN K€ et %



Les frais de personnel augmentent de 10,36 % entre 2020 et 2021.

Cette évolution se justifie du fait de :

- l'évolution statutaire traditionnelle,
- l'augmentation du temps de travail (vie associative, référents ALAE et leurs adjoints),
- les créations de poste (Police, DSTUE, RHEPC, médiathèque),
- les renforts et remplacements suite à l'accroissement temporaire d'activité ou la prise en compte des différentes situations médicales,
- l'application de la nouvelle prime de précarité et les assurances statutaires.

Une partie de cette évolution est compensée par celle du chapitre 013 qui connaît un niveau sans précédent.

*- chapitre 65 autres charges de gestion courante : -12 K€ par rapport aux prévisions*

Des dépenses inférieures aux prévisions pour 12K€ malgré la hausse du montant des créances éteintes et irrécouvrables de 8 K€ du fait :

- des subventions versées aux associations (enveloppe exceptionnelle de 12 K€ non consommée),
- de la participation à d'autres communes surestimée pour la scolarisation d'enfants aucamvillois en classe ULIS (- 3K€),
- de la moindre participation de la ville au CCAS par rapport aux prévisions (-4 K€)

- chapitre 014 atténuation de produits : -6 K€

Exécution conforme aux prévisions.

- chapitre 66 charges financières : -56€

Exécution conforme aux prévisions.

- chapitre 67 charges exceptionnelles :-7€

Exécution conforme aux prévisions.

- chapitre 042 : opérations d'ordre entre sections : + 100 K€

Les opérations d'ordre en recettes et dépenses sont des écritures dites techniques liées aux amortissements ou à la sortie des biens de l'actif et à la constatation des plus ou moins-values de cessions.

### **III. INVESTISSEMENT : ANALYSE DES REALISATIONS**

Ne seront traités dans cette partie que les chapitres significatifs.

#### **1. Dépenses**

- chapitres 20, 21, 23 dépenses d'équipement

Les réalisations 2021 atteignent 4 426 K€ en 2021 dont 2 819 K€ de réalisé (payées) et 1 607 K€ de restes à réaliser (dépenses engagées et reportées sur 2022), soit un taux de réalisation de 72.78 % pour les opérations réalisées.

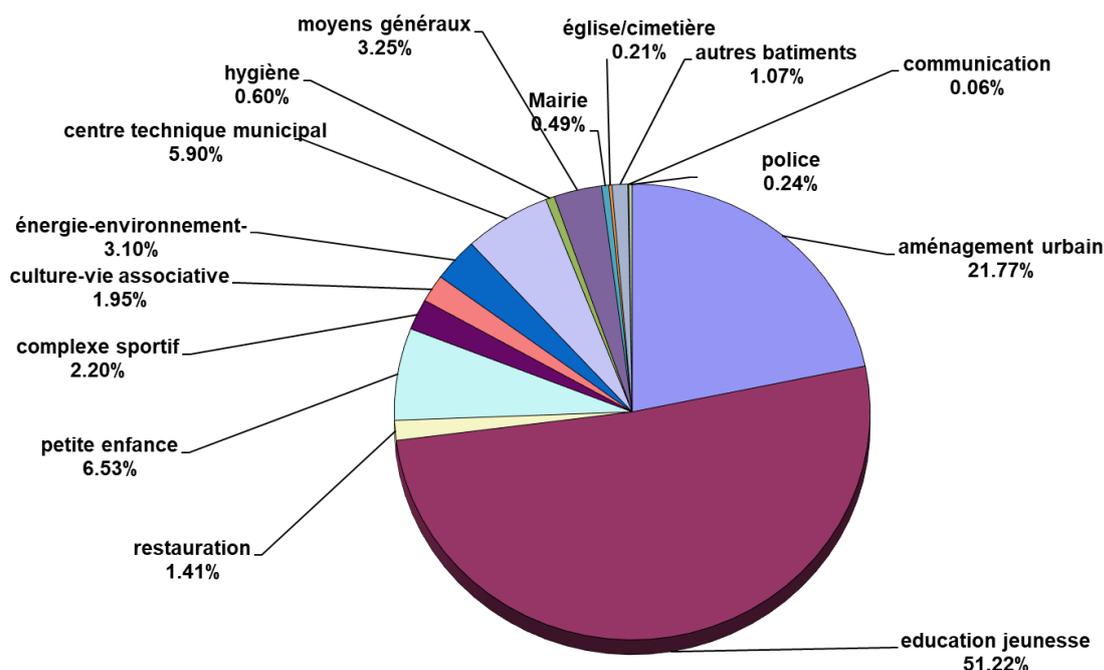
Parmi les principaux investissements réalisés en 2021, on peut citer :

*N.B. : il ne s'agit pas du coût total de ces opérations qui par nature ont un caractère pluriannuel mais uniquement du montant payé sur l'année 2021.*

- Aménagement urbain :	
. Construction d'un Foyer	78K€
. Aménagement d'un bâtiment en brasserie	382 K€
. Aménagement du parking Lucie Aubrac	183 K€
. Aménagement et extension du parc municipal	196 K€
. Renouvellement et extension de la vidéoprotection	56 K€
. Etudes urbaines	68 K€
- Energie :	
. Solde Rénovation thermique école Matisse	77 K€
. Travaux chaufferie Mairie	6 K€
. Changement chaudière et système de chauffage	14 K€
. Divers	7 K€

- Education jeunesse :	
. Equipement des ALAE	5 K€
. Travaux et équipement Ecole Jules Ferry	39 K€
. Travaux Ecole Hugo	8 K€
. Equipement Ecole Poussin	1 K€
. Solde opération extension Ecole Poussin	3 K€
. Travaux et équipement école Matisse	25K€
. Opération nouveau groupe scolaire	1 358 K€
- Culture :	
. Aménagement salle Brassens	32 K€
. Diagnostic électrique Savary	6 K€
. Equipement médiathèque	18 K€
- Sport vie associative :	
. Sécurisation complexe sportif	31 K€
. Réfection toiture ancien gymnase	36 K€
. Travaux divers	25 K€
- Petite enfance :	
. Travaux et équipement nouvelle crèche	154 K€
. Travaux et équipement autres crèches	25 K€
. Travaux et équipement RAM	14 K€
- Services techniques :	
. Equipement	6 K€
. Extension de la mezzanine aux ateliers	8 K€
. Construction des bureaux modulaires DSTUE	873 K€
- Cuisines :	
. Equipement des cuisines centrales et satellites	40 K€
- Aménagement et équipement de bâtiments :	
. Travaux église-cimetière-presbytère	6 K€
. Mairie	14 K€
. Autres bâtiments	13 K€
. Travaux d'accessibilité	17 K€
. Equipement informatique et mobilier	91 K€
- Police :	
. Sécurisation des locaux	6 K€
. Equipement	1 K€
- Communication :	
. Evolution du site internet et mise aux normes RGPD	4 K€
- Hygiène	
. Equipements de nettoyage	17 K€
-Avances sur travaux	32 K€

**INVESTISSEMENT 2021 (opérations réalisées)  
REPARTITION PAR DOMAINE D'INTERVENTION**



■ aménagement urbain	■ éducation jeunesse	□ restauration	□ petite enfance	■ complexe sportif
■ culture-vie associative	■ énergie-environnement	□ centre technique municipal	■ hygiène	■ moyens généraux
■ Mairie	■ église/cimetière	□ autres bâtiments	□ communication	□ police

## 2. Recettes

- chapitre 10 dotation et financements divers : + 78 K€ par rapport aux prévisions

Principal poste significatif concerné :

- Reversement de Taxe d'Aménagement Majorée (TAM) : + 62 K€. Cette recette a été difficile à prévoir au vu des données de versement de Toulouse métropole et du décalage de perception des recettes.

- FCTVA : + 16 K€ au vu des investissements réalisés en 2020.

- chapitre 13 subventions : - 36 K€ par rapport aux prévisions

Les principales subventions encaissées en 2021 concernent :

- acquisition du terrain pour la construction du nouveau groupe scolaire Gratian : 250 K€ (CD31),

- extension et aménagement du parc municipal : deuxième versement de 72 K€ (CD31)

- construction nouvelle crèche Bambins : solde de 61 K€ (CD31 et CAF),

- panneaux photovoltaïques nouvelle crèche Bambins : 7 K€ (DSIL),

- rénovation thermique de l'école Matisse : solde de 26 K€ (DSIL et CD31),

- DETR 2018 sécurisation des écoles : solde de 10 K€ (Etat),

- DETR 2020 accessibilité et réfection toiture ancien gymnase : acompte de 15 K€ (Etat),  
Dont certaines n'étaient pas prévues au budget :
- Rénovation jeux extérieurs du RAM : 5 K€ (CAF),
- Equipement pour les élections : 4 K€ (Etat),
- Aide exceptionnelle à la relance des bibliothèques : 3 K€ (Etat),
- Capteurs de CO2 dans les écoles : 2 K€ (Etat).

Et une subvention accordée refusée par la commune car le projet concerné a été annulé :

- rénovation de la chaufferie Mairie : -50 K€ (Etat).

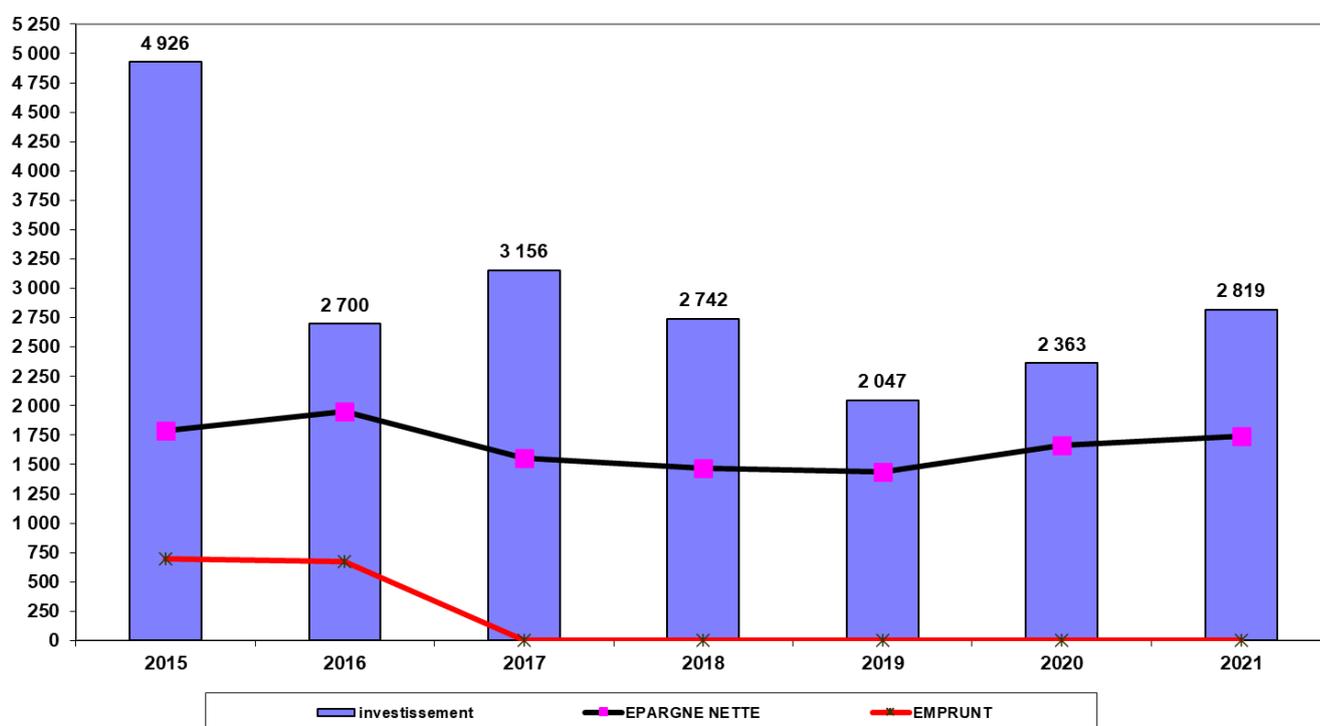
Restent à percevoir en restes à réaliser les subventions concernant les opérations suivantes :

- extension et aménagement du parc municipal : solde de 48 K€ (CD31)
- DETR 2020 accessibilité et réfection toiture ancien gymnase : solde de 22 K€ (Etat),
- construction du nouveau foyer municipal : 150 K€ (CD31),
- transformation du site internet et déploiement des télé-services en ligne : 2 K€.

#### - chapitre 16 emprunts :

Il n'y a pas eu d'emprunt contracté en 2021.

#### FINANCEMENT INVESTISSEMENT



En 2021, l'investissement de 2 819 K€ a été financé de la façon suivante :

- épargne nette : 1 740 K€
- dotations et subventions : 1 043 K€.

Le financement de l'investissement (2 783 K€) étant légèrement inférieur aux besoins (2 819 K€) de 36 K€, il s'ensuit une baisse du fonds de roulement à hauteur de ce montant.

#### **IV. ENDETTEMENT :**

En 2021, l'endettement de la commune continue à diminuer, il baisse de 105 K€. Au 31 décembre 2021, l'endettement se situe à 1 708 K€, soit un endettement très faible comme le montre les différents ratios ci-dessous :

- dette par habitant : 194 €, moyenne nationale communes de même strate : 821 €,
- dette/recettes réelles de fonctionnement (taux d'endettement) : 16.64 %, moyenne nationale commune de même strate : 73 %
- encours de dette/épargne brute : 0.93 années, seuil d'alerte : 10-12 ans.

*Source des ratios : Les collectivités locales en chiffres 2020 - DGCL*

*Base de calcul : Population 2021 : 8 792 ; encours de dette au 31/12/2021 : 1 707 716 € ; épargne brute au 31/12/2021 : 1 845 K€*